



PREFET DES ALPES-MARITIMES

Direction régionale des
affaires culturelles de
Provence Alpes Côte d'azur

Service territorial de
l'architecture et du patrimoine
des Alpes maritimes

Villa Césarie
41 avenue Thiers
06000 Nice
tel : 04 93 16 59 10
(uniquement le matin)

affaire suivie par
tel : 04 93 16 59
@culture.gouv.fr

Nice, le 8 février 2021

L'Architecte des Bâtiments de France

à

Direction Départementale de l'Équipement
Service Maritime
CADAM
147 Bd du Mercantour
06286 NICE Cedex 3

N/REF. : LA/MCL/N° 2021

OBJET : Cannes – Ile Ste Marguerite – ouvrages d'accostage -

Par courrier en date du 24 novembre 2020, vous sollicitez mon avis concernant la concession d'utilisation du DPM pour l'aménagement, l'utilisation et l'entretien des ouvrages d'accostage répartis sur l'île Ste Marguerite à Cannes.

Après examen du dossier, j'émet un avis favorable sous réserve que les ouvrages soient conformes à l'autorisation délivrée au titre du site classé.

L'Architecte des Bâtiments de France
Chef de l'UDAP06

Luc Albouy

